



Penelope Ridings

**CANDIDATE
NÉO-ZÉLANDAISE**

**Commission du
droit international
2023-2027**



NEW ZEALAND



« L'intégrité, la responsabilité et l'équité sont les valeurs fondamentales qui sous-tendent et façonnent ma longue expérience pratique en matière d'élaboration, de mise en œuvre et d'arbitrage du droit international. »

Crédit photo : SASP/ICC-CPI

Penelope Ridings

Maître Penelope Ridings, docteur en droit et membre de l'ordre du Mérite de Nouvelle-Zélande, est l'un des avocats internationaux les plus éminents de Nouvelle-Zélande. Au cours de sa longue carrière au ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce, elle a exercé les fonctions de conseillère juridique internationale en chef et d'ambassadrice, et acquis une connaissance approfondie des aspects académiques et diplomatiques du droit international.

Maître Penelope Ridings a fait campagne pour des solutions juridiques justes et durables à des problèmes difficiles. En sa qualité de conseillère, elle a mis son expertise au service de l'éventail complet des questions de droit international : des droits de l'homme et de l'environnement au commerce et à la sécurité. Cela lui a permis d'acquérir une solide expérience s'agissant de la représentation des États et de la recherche de consensus et de solutions à des questions juridiques complexes.

Au sein de la Commission du droit international (CDI), elle mettra à profit son expérience de leader, de juriste et de diplomate pour clarifier et développer le droit international dans l'intérêt de notre communauté mondiale.

La Nouvelle-Zélande et la Commission du droit international

La Nouvelle-Zélande attache une grande importance à la défense du rôle et de la règle du droit international, et cette candidature en est le témoignage.

La Nouvelle-Zélande soutient de longue date la Commission du droit international. Notre priorité est de garantir une CDI forte, représentative et inclusive, avec une feuille de route pertinente, en phase avec notre époque, qui réponde aux enjeux cruciaux auxquels sont confrontés les États. Penelope Ridings est la candidate tout indiquée pour cela.

C'est la première fois en 20 ans que la Nouvelle-Zélande présente un candidat à la CDI. En effet, notre ligne de conduite consiste à ne le faire que lorsque nous disposons d'un candidat d'excellence, tel que maître Ridings.

Penelope Ridings est co-proposée par les gouvernements de l'Australie, Canada et Sierra Leone

Le regard de Penelope Ridings

La CDI a de quoi être fière : depuis plus de 70 ans, elle joue un rôle central dans la résolution de certains des problèmes de droit international les plus complexes au monde. Il me tient à cœur de veiller à ce qu'elle conserve toute sa pertinence. Mes priorités seront de :

- **Garantir une feuille de route pertinente, en phase avec notre époque**

Nous vivons une époque marquée par la progression effrénée des nouvelles technologies. Pour être performantes, les organisations internationales modernes doivent être capables de s'adapter. Elles doivent anticiper les problèmes qui se profilent et y apporter une réponse rapidement. Il leur appartient de trouver des solutions juridiques pratiques et durables aux défis actuels, qu'il s'agisse de l'impact de pandémies mondiales à l'évolution rapide ou des conséquences intergénérationnelles de la montée des eaux sur les petites communautés insulaires.

Je mettrai à profit mon expérience diversifiée, acquise en traitant un large éventail de questions juridiques interdisciplinaires et d'actualité, pour m'assurer que le travail de la CDI se concentre sur les problèmes et les besoins contemporains.

- **Donner un nouvel élan aux relations entre la CDI et les États**

L'influence de la CDI dépend de sa capacité à garantir que son travail reflète les intérêts et les points de vue des États.

Ma faculté à comprendre et concilier une large gamme d'approches étatiques est un atout en ce sens. Je donnerai la priorité aux relations entre la CDI et les États, en veillant à ce que les travaux de la commission intègrent et exploitent ces différentes perspectives.

- **Promouvoir une compréhension et un engagement plus larges**

Le travail de la CDI est trop important pour être l'apanage des universitaires et des experts. Ses contributions au droit international doivent être accessibles aux États, à la société civile et aux personnes au service de qui elle est, en définitive.

En tant que membre de la CDI, je mettrai à profit mes compétences en leadership et communication pour promouvoir une meilleure compréhension du travail de la commission et susciter l'adhésion. Je m'emploierai à la rendre plus largement accessible et plus conviviale, afin de faire comprendre l'importance de ses travaux et la valeur du droit international au plus grand nombre.

« Le droit international est au cœur des défis mondiaux contemporains tels que le changement climatique et les menaces qui pèsent sur la sécurité, y compris la santé et la cybersécurité. Je mettrai mon expertise, mon expérience et un engagement fort au service de cette mission. »

Réalisations importantes

- Professeure honoraire, université d'Auckland, Nouvelle-Zélande : de 2021 à aujourd'hui
- Nommée membre de l'« Arrangement multipartite concernant une procédure arbitrale d'appel provisoire » de l'Organisation mondiale du commerce : de 2020 à aujourd'hui
- Barrister et avocate internationale : de 2015 à aujourd'hui
- Conseillère juridique auprès de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (WCPFC) : de 2015 à aujourd'hui
- Membre de l'ordre du Mérite de Nouvelle-Zélande (MNZM) au titre des services rendus à l'État : 2015
- Conseillère juridique internationale en chef, ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce : de 2011 à 2015
- Ambassadrice de Nouvelle-Zélande en Pologne, Estonie, Lettonie et Lituanie : de 2008 à 2011
- Conseillère en droit commercial international et responsable de la direction du droit commercial, ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce : de 2004 à 2007
- Haut-commissaire de la Nouvelle-Zélande à Samoa : de 2001 à 2004
- Diplomate et conseillère juridique, y compris des affectations à Samoa et en Allemagne, ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du Commerce : de 1988 à 2001
- Conseillère juridique, bureau du procureur général, Samoa : 1980
- Professeure de droit, faculté de droit de l'université d'Auckland, Nouvelle-Zélande : 1979
- Doctorat en sciences politiques, université d'Hawaï à Manoa : 1987
- Magister Juris (avec mention), université d'Auckland, Nouvelle-Zélande : 1979
- BA/LLB (Hons), université d'Auckland, Nouvelle-Zélande : 1978



Maître Penelope Ridings représente la Nouvelle-Zélande devant le Tribunal international du droit de la mer dans le cadre de la demande d'avis consultatif présentée par la Commission sous-régionale des pêches (CSRP). Crédit photo : ITLOS